

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre à 20h20, Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents: M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD - M Dominique BERSIER - Mme Sophie MULLER - Mme Elisabeth LE BOUCHER - M Jean-Baptiste MATHON - M Gabriel de MONTFORT - M Timothée JAILLET - M Nicolas de MAISTRE

Secrétaire de séance : Mme L. BUSSO

Ordre du jour

- 1 Lecture et approbation du compte rendu du 17 juin 2022
- 2 Point sur l'église
- 3 Cloche et système anti-pigeons
- 4 Délibérations :
- Portant sur la bascule M57 pour l'ensemble des budgets
- Subventions frais de transport scolaire
- Instauration 1607 heures
- Reversement Taxe d'aménagement
- PV mise à disposition, pour régularisation, du réseau d'eau au Syndicat de la source st romain
- 5 Décisions modificatives : Transfert des comptes 203 vers 2131
- 6 Travaux 2023-2024
- 7 Questions diverses

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 17 juin 2022

Après lecture, le procès-verbal du 17 juin 2022 est approuvé à l'unanimité. Dans l'attente du règlement de la facture, l'UMVO a coupé le site l'accès au site internet. Des devis sont en cours pour le projet de Citypark.

2- Point sur l'Eglise

Monsieur le maire expose le financement des travaux de la sacristie. Nous avons sollicité un prêt relais (remboursable sur 3 ans) de 353 600.00€.

Modalités de remboursement du prêt relais :

Subventions DRAC : 168 594.02€
Subventions région : 84 297.00€

Subventions département : 78 267.00€

Total de subventions: 331 158.02

Financement remboursement prêt relais: 353 600€ (prêt relais) – 331 158.02€ (subv.) ≈ 23000€ à prendre sur le budget 2023, pour clôturer le prêt relais.

3- Cloche et système anti-pigeons

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'après la remise en route de la cloche, celle-ci fonctionnait de 6H et 22H, et depuis sa remise en route, l'Angelus n'est pas entendu sur l'ensemble du village. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les horaires de la cloche et l'augmentation du volume de l'Angelus.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les horaires suivants : 6H - 24H et l'augmentation du volume de l'Angelus.

4- Délibérations

Monsieur le Maire expose, à l'assemblée, les sujets qui imposent une délibération.

- *passage à la nomenclature M57 au 01/01/2023, pour tous des budgets : le conseil municipal a voté à l'unanimité le changement de nomenclature sur les budgets.
- *<u>subventions frais de transport scolaire</u>: le conseil municipal a voté à l'unanimité la poursuite, à l'identique, des subventions pour les frais de transport scolaire.
- *<u>instauration des 1607 h</u>: le conseil municipal a voté à l'unanimité l'instauration des 1607 H.
- *<u>reversement de la Taxe d'Aménagement</u> : le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser 1% de la T.A à la CCVC.
- *PV de mise à disposition, pour régularisation, du réseau d'eau au Syndicat de la source st romain: le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise à disposition du réseau d'eau au profit de la source st romain.
- *nomination correspondant sécurité: le conseil municipal a élu à l'unanimité T. Jaillet. *modification de la longueur de la voie communale: en incluant les 77 M de la sente du miroir, la longueur totale de la voie communale passe à 9 766 M. Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette nouvelle longueur.

5- Décisions modificatives

- *transfert de crédit du compte 203 vers le 2131 : [réintégration frais d'études église] pour 23 297.33€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce transfert de crédit.
- *<u>régularisation de dotations titrées en double sur l'exercice 2011 pour 6381€</u> : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la régularisation et accepte de prendre la somme du compte 615221 pour les mettre sur le compte 673.

6- Travaux

- *voirie (rues de la nourotte et des rochette) : travaux non chiffrés à ce jour.
- *multisport: 2 devis: *AGORESPACE: 68 000€ (sans réfection du sol). *QUALICITE 107 008.40€ ht soit 128 410€ ttc.
- *<u>terrain Marzet</u>: estimation demandée aux Domaines (réponse au + tard en avril 2025). La mairie souhaiterait faire une offre aux propriétaires. Financement possible par un contrat rural (voirie/multisport/terrain Marzet): maximum 500 000€/ sur 3 ans ou faire 3 opérations séparées.
- *mur de l'ancien cimetière: le PNR propose 2 subventions soit 50% (15 000€) ou 70% (21 000€ mais le pnr impose d'entretenir une parcelle de M de Montfort, 1 fois/an, par une association et la mairie). Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le taux de 50 %.

7- Questions diverses

- *ATC TP (devis 2430€ TTC) : carottage coin de l'église 2 de chaque côté (soit 8), réfection bordures des trottoirs et ajout de 2 sabots autour du lampadaire près de chez Mme Huppe-Degrave (accidenté 2 fois en moins d'un an).
- *changement carte intensité des lampadaires la nuit (actuellement baisse de 25 %, passer à 50%).
- *déco de noël: auparavant posées 2 mois, cette année du 11/12 au 05/01 (3 sem.).
- *Mme Sainz s'interroge sur la couverture mobile de guiry. Plus de nouvelle d'Orange.
- *1er page site internet : photo du château, bientôt remplacée par une photo du village.
- *carte scolaire RAPPEL : l'école de secteur est Vigny, le collège est Magny en V. et le lycée Galilée.

*Commissions des Finances:

Petite enfance: J. B. Mathon

Séniors : A. Bernard, E. Le Boucher

Voirie: D. Flament, M. Cathala

Développement économique : D. Flament

Mutualisation : / Sécurité : T. Jaillet

*Courrier de Mme Terrien par rapport à Halloween. Cette manifestation, adressée aux enfants du village, est organisée par le Foyer et ne concerne pas la Mairie.

*prochain numéro du « Petit Guéricien » : il faut en faire un bulletin municipal.

*prévoir la visite de l'église, suite aux travaux.

Fin de séance à 23h20.

Délibérations prises au cours de cette séance :

*D18-2022 : adoption de l'instruction budgétaire et comptable M 57

*D19-2022: subventions transport scolaire

*D20-2022: instauration 1607 h

*D21-2022 : reversement de la taxe d'aménagement à la CCVC

*D22-2022: nomination d'un correspondant Incendie et Secours

*D23-2022 : DGF – réactualisation de la longueur de la voirie communale

*D24-2022 : PNR subvention mur de pierre église

*DM04-2022 : virement de crédits

*DM05-2022 : transferts de crédits